

Les  
Rencontres ↙  
de l'Inra ↗

**Construire la viticulture de demain**

**Lundi 27 février 2017**

# Les transitions dans le monde viticole et l'adoption de nouveaux cépages

Éléments de réflexion sur  
le déploiement de cépages résistants aux maladies de la vigne

François Hochereau, INRA SADAPT, Ivry

## □ Une viticulture en transition ?

« La transition est une phase très particulière de l'évolution d'une société **où celle-ci rencontre de plus en plus de difficulté à reproduire le système économique et social sur lequel elle se fonde** et commence à se réorganiser, plus ou moins vite ou plus ou moins violemment, sur la base d'un autre système qui finalement devient à son tour la forme générale des conditions nouvelles d'existence. » (M. Godelier, 1990)

→ L'idée de transition suppose donc **l'abandon progressif (mais pas forcément radical) d'un système sociotechnique** qui, par les technologies et pratiques dominantes (en combinaison avec les règles et normes), **légitime les façons de connaître, d'évaluer et de faire.**

## □ Un système sociotechnique viticole très prégnant?

- **Régulation politique** (OCM vigne) des droits de plantation pour limiter les crises cycliques de surproduction
- **Régulation scientifique** (CTPS) de la liste des variétés autorisées par une évaluation agronomique et qualitative appropriée
- **Régulation professionnelle** (AOP-INAO) pour construire des marques collectives fortes sur les marchés
- **Régulation technique** (AOP-ODG) par référence aux pratiques traditionnelles pour valoriser une adaptation au terroir
- **Régulation commerciale** (IGP) par l'adaptation au marché via le développement des vins de cépages (devenant alors des marques)

## □ Le temps de cycle long de l'innovation variétale

- 24 ans
- **15 ans** pour créer la variété et l'inscrire au catalogue national
  - **6 ans** pour être disponible après validation des critères sanitaires
  - **3 ans** pour produire du vin

## □ Une inertie au changement variétal

- En zone Nord plutôt monocépage, le cépage est structurant de l'image de marque et du profil qualitatif des vins
  - **En changer fait donc prendre un risque majeur**
- En zone Sud (assemblage), l'intégration au cahier des charges AOX comme variété secondaire (10% max dans le vin) prend **10 ans** et les variétés hybrides sont aujourd'hui proscrites (OCM Vigne)

## □ Un intérêt ancien pour l'innovation variétale (2005-11)

- **Enjeu économique** : En Languedoc, suite à la crise du début des années 2000, un institut coopératif cherche à proposer un modèle productif plus économe à base de cépages résistants
- **Enjeu productif** : un viticulteur pionnier cherche les moyens de diminuer ses coûts de production par plantation de cépages résistants et démontre la possible commercialisation des vins
- **Enjeu qualitatif** : une unité expérimentale travaillant pour l'interprofession sur le marché des vins peu alcoolisés démontre la bonne qualité gustative de croisements hybrides utilisés

## □ Un engouement marqué à partir de 2014-2015

- **Enjeu sociétal** : la cohabitation croissante de la vigne avec des habitats péri-urbains crée des tensions autour de l'usage de pesticides. Suite à l'arrêté école en Gironde (2014), la coopérative locale initie un programme d'expérimentation de cépages résistants
- **Enjeu sanitaire** : les risques sanitaires des travailleurs de la vigne sont médiatisés suite à la sollicitation de l'Institut de veille sanitaire (Invs) sur des cas de cancer (2015).
- **Enjeu réglementaire** : La solution des cépages résistants s'annonce comme une solution probante pour réduire les fongicides de façon notoire en vigne (rapport Potier, dec 2014).

## □ Quel moteur du changement ?

- **Des causes multiples** liées aux conditions de production, à la pression du voisinage, à la diversification de la commercialisation des vins, à l'attente croissante des consommateurs de vins sans ou avec peu de pesticides.
- **Une contradiction entre système de production et système de valeurs**, entre changer ses variétés (pour baisser les intrants) au risque de changer la typicité de ses vins ou conserver ses cépages emblématiques mais au risque de paraître rétrograde en traitant)
- La force de la **promesse** est proportionnelle à l'incertitude et à l'inquiétude concernant l'avenir.

## □ Expérimenter pour une meilleure performance

### ➤ rechercher d'un modèle plus performant économiquement :

« En 2005 avec la crise du marché du vrac je m'étais dit fallait trouver un modèle de production différent : ne pas tailler ou faire de la taille mécanique, les hybrides en 2007, je les avais vu pour des questions de rendement. Ca attire, beaucoup de rendement, pas de traitement et du vin qu'on peut vendre plus cher en plus. »

### ➤ Sécuriser la production :

« Vous travaillez jour et nuit, il pleut tout le temps, on monte sur le tracteur, on fait ce qu'il faut, il y a la casse, vous plantez l'atomiseur, tellement c'est mouillé, et c'est que votre revenu qui va se barrer à 50 % comme ça. Cette année, j'ai planté du Muscaris. Rien. Pas une maladie. Alors que le reste était ravagé. C'est dire que ça nous intéresse. En plus, les raisins sont super bon..»

## ❑ Expérimenter pour minimiser les risques sanitaires

### ➤ **Pour les riverains :**

« Les riverains. Ils sont sur leur terrasse, mes vignes juste à côté. Ils viennent me voir quand je traite, oui c'est un souci avec l'urbanisation récente qui colle les parcelles. Bientôt, on ne pourra mettre que des cépages résistants à côté des habitations. Sinon, il faudra arracher la vigne. »

### ➤ **Pour les travailleurs viticoles et les exploitants :**

« Il y a une loi qui est passée comme quoi l'employeur est responsable de la santé de ses salariés. Il y a eu des dommages et intérêts versés à plus de 100 000 €. Si ça nous arrive, on met la clé sous la porte. Vous demandez maintenant de porter des équipements de protection, il fait chaud là-dedans. Même rien que quand on met des gants on transpire... Vous allez envoyer des gens là-dedans ? »

## □ Expérimenter pour se développer

### ➤ **Maintenir le tissu économique et touristique du territoire**

« Et ce qu'on veut continuer à produire du vin en France. Et du vin pour tout le monde. Ou est-ce qu'on ne veut plus produire en France produire que des vins d'exception dans des appellations d'exception. Dans notre AOP, il doit y avoir 10 000 hectares. Quand Papa a commencé, il y en avait 18 000 hectares. Et puis la viticulture, c'est notre patrimoine, les gens viennent pour ça, boire les vins du coin, voir les vignes, voir les châteaux, ils ne connaissent rien, ils sont contents d'apprendre »

### ➤ **Construire un marché de niche :**

« Ici, on est une petite appellation, c'est pas les mêmes cours que les grands crus, donc l'idée est de partir sur un niveau d'une 20ha en vin sans IG, avec une optique intervention minimale et rendement plutôt élevé pour du vin « entrée de gamme .»

## □ Mais des inquiétudes récurrentes

### ➤ **Sur l'acceptabilité des vins produits :**

« Ce qui est rassurant c'est ce qui se profile, on est sur des qualités de vin satisfaisantes chez les allemandes, et il y a toute la technologie en cave... Mais si on fait un vin qui ne correspond pas aux attentes des consommateurs ça ne marchera pas... »

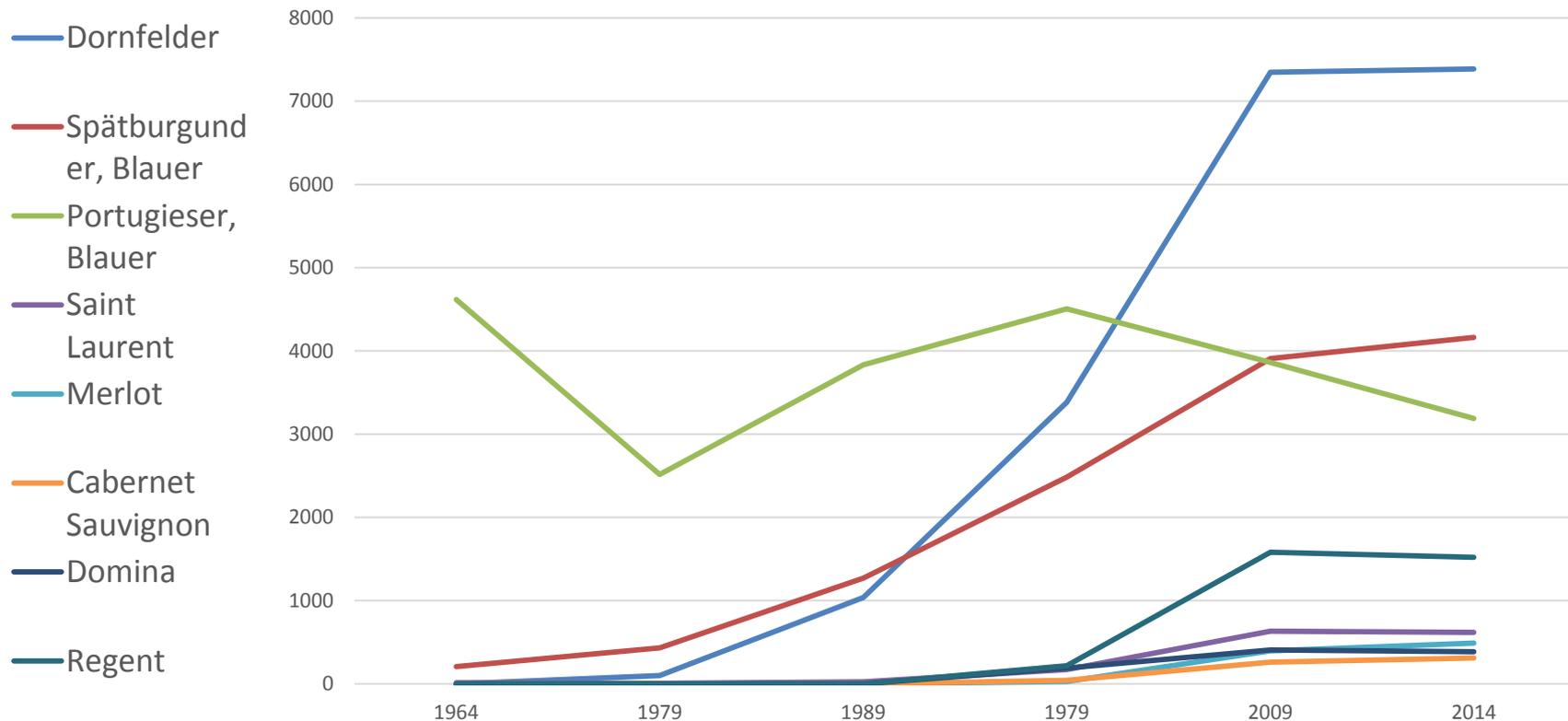
### ➤ **Sur l'acceptabilité des cépages hybrides :**

« L'amalgame est énorme avec les OGM. Au niveau du consommateur, il va falloir une communication importante pour expliquer ce que c'est ; le terme hybride c'est un terme très péjoratif, et historiquement connoté négativement. »

### ➤ **Sur la résistance aux maladies :**

« Il y a quand même un besoin de prudence, quand on regarde le modèle des pommes : il y a des variétés résistantes depuis longtemps et on traite quand même...»

# Evolution de l'encépagement en Allemagne (vin rouge)



## □ Les risques liés à l'usage de cépages résistants

### ➤ Le contournement des résistances :

« Il y a 5 ans, il y a eu une année humide avec une forte pression mildiou et l'année d'après une forte pression oïdium. J'ai eu des pertes assez conséquentes, plus particulièrement avec le Regent mais aussi avec le Johanniter. Alors que je ne faisais qu'un traitement (voire aucun), aujourd'hui, j'en fait entre 3 et 5. »

### ➤ La difficulté de commercialiser des variétés inconnues:

« Les clients trouvaient intéressant que je traite moins avec ces variétés mais ils voulaient néanmoins avoir un vin qu'ils apprécient. Le marketing avec cette variété est très difficile. En fait ça passe toujours par une dégustation et beaucoup d'explications. »

« En Allemagne, les grosses caves ne sont pas intéressées par les cépages résistants. Elles proposent 60 cent par litre pour le Regent, alors que pour le Pinot c'est 1,20...»

## □ Une démultiplication de l'offre par la vente directe

### ➤ La valorisation d'un produit faible intrants :

« On a senti que le boom pour le Regent commençait à passer. Du coup on a décidé de produire le Regent en jus de raisin et d'accompagner cela d'une super communication en expliquant qu'il était produit avec très peu de traitement. »

### ➤ Une diversification des profils de vins :

« J'ai été convaincu par l'aromatique de Saphira comme par celui de Muscaris. Ça correspondait à ce que l'on cherchait depuis longtemps ; un profil de muscat. »

« Avec le Saphira, Nous avons commencé à faire du blanc sec et puis il a aussi été utilisé en assemblage avec du Grau Burgunder (Pinot gris). »

« Si ça marche bien avec Muscaris on en replantera et nous feront un Perle weisswein avec du sucre résiduel ou alors nous pouvons aussi l'utiliser pour du sekt (mousseux). »

## □ Des logiques d'innovations différenciées souvent conjuguées

- la **logique de l'expérimentateur** caractérisée par une démarche d'essai-erreur un peu tout azimut pour construire de nouveaux profils de vins associés à une réduction drastique des traitements
- La **logique de l'entrepreneur individuel** en lutte contre les résistances du système viticole en place qui prône la liberté d'entreprise face aux contraintes réglementaires.
- La **logique du compétiteur**, où l'on considère que la seule position tenable, c'est d'arriver premier. L'innovation devient une affaire de "premiers". La recherche doit alors permettre aux pays d'origine de ces innovations d'emporter la compétition économique.

## □ Une dialectique entre bien commun et bien privé

- Des viticulteurs s'associant dans des réseaux d'interconnaissance avec des stratégies individuelles d'implantation et de valorisation
- Des structures institutionnelles (CA, Interprofession) initiant des dispositifs d'expérimentation pour fournir un bien collectif.
- Des organisations privées animées par une logique d'opportunisme marchand visant à développer une stratégie de biens privatifs.

## □ Pour gérer différents risques majeurs

- Risque de développement des maladies et de perte des résistances
- Risques technologique et œnologique d'élaboration du vin
- Risque commercial de développer une marque ou une typicité inconnue

## □ Le déploiement d'un observatoire de cépages résistants

- **Surveiller** sur de grandes parcelles le comportement des cépages résistants face aux différents agents pathogènes ;
- **Détecter** l'apparition éventuelle de nouvelles maladies ou de problématiques sanitaires émergentes ;
- **Capitaliser les expériences** sur la conduite en conditions de production (cpt agronomique, potentialités de mécanisation, facilité de conduite)
- **Accompagner les dynamiques d'apprentissage mutuel** au carrefour des tensions entre bien privé et public.



**Merci**  
pour votre attention